

Conseil scientifique du Parc naturel régional du Morvan

Réunion du 9 Juin 2011

Contribution au débat sur l'avenir de la forêt en Morvan

Les forêts du Morvan ont depuis plus de 2000 ans été influencées par la présence de l'homme. Cette activité s'est modifiée au gré de la densité de population et des différents besoins en bois. Une des modifications majeures, depuis la fin du XIX^{ème} siècle, est l'augmentation constante du taux de boisement qui est passé de 20% à 50% aujourd'hui. La production de bois de feu ou d'œuvre a toujours été le principal objectif. Depuis les années 1950, la demande en bois (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois de chauffage) est en constante augmentation, les produits finis se standardisent dans un marché mondialisé.

Dans un contexte où la ressource Douglas arrive à maturité aujourd'hui et dans la prochaine décennie, où des projets de scieries industrielles ou d'agrandissement sont en cours ou à l'étude, le Parc en vue de préparer sa prochaine Charte forestière de territoire pour les années 2012 à 2015, s'interroge sur l'avenir de sa forêt pour intégrer enjeux économiques, sociaux et environnementaux.



Les membres du Conseil Scientifique du Parc naturel régional du Morvan, réunis le jeudi 9 juin 20011, après avoir entendu les communications de :

- Marie-Cécile Deconninck (Directrice-adjointe du CRPF Bourgogne) sur l'historique et l'état actuel des forêts du Morvan
- Jean-Michel Mériaux (Responsable Pôle Forêt-Bois-Biomasse à la DRAAF Bourgogne) sur l'étude de la ressource résineuse en Bourgogne/Morvan
- Jacques Ranger (Ingénieur de recherche, laboratoire de biogéochimie des écosystèmes forestiers, Inra, Nancy) sur les effets du douglas sur le sol et les écosystèmes
- Philippe Amiotte-Suchet (Chercheur au laboratoire Biogéosciences, CNRS-Université de Bourgogne) sur la gestion forestière et la qualité de l'eau
- Vincent Badeaux (Ingénieur de recherche, laboratoire d'écologie et de phytologie forestière, Inra, Nancy) sur les perspectives et avenir face au changement climatique
- Nathalie Breda (Chercheur, laboratoire d'écologie et de phytologie forestière, Inra, Nancy) sur la vulnérabilité du douglas après la sécheresse de 2003
- Roland Susse (Expert forestier) sur le choix d'une sylviculture permettant aux forêts de s'adapter

présentent les recommandations suivantes :

1- Il est essentiel de maintenir en Morvan une ressource disponible, de qualité, étalée dans le temps

Le massif forestier du Morvan arrive, pour les résineux plantés dans les années 1950-1960 avec l'aide du Fonds Forestier National, commence à arriver à maturité. En effet, le marché du bois de sciage des résineux, douglas en particulier, connaît actuellement une forte demande qui, alliée à l'organisation industrielle en place, ou qui se met en place, et aux procédés techniques utilisés, conduit à la mise en marché, dans les 10 prochaines années, de l'essentiel de la production morvandelle. Cette situation sera d'autant plus avérée dans un contexte de projets de création ou de développement de scieries industrielles faisant craindre des difficultés, voire des tensions, entre les besoins exprimés par ces entreprises (capacité de sciage de 1,6 millions de m3 par an pour la Bourgogne avec les projets d'investissements, sans le projet de Sardy-les-Epiry) et la ressource disponible (environ 1.2 millions de m3 par an exploitables à l'horizon 2020).

Les risques générés par une telle situation peuvent alors être de plusieurs ordres:

- la surexploitation pendant une courte période (2010-2030) de la forêt résineuse créant ensuite un « tarissement » de la ressource mobilisable, préjudiciable aux entreprises
- une modification conséquente des paysages avec de nombreuses coupes rases
- des perturbations importantes liées au transport du bois sur les dessertes forestières et les routes du Morvan, notamment la dégradation des voiries publiques générant une lourde charge financière pour les collectivités.

Concernant la ressource résineuse on peut déplorer un manque de diversité dans les classes d'âge. Il est important de favoriser un étalement de la récolte en priorisant les coupes sanitaires et les coupes de qualité médiocre pour laisser croître les meilleurs sujets. Le renouvellement par plantation ou régénération naturelle est à soutenir face à une disponibilité qui s'avère aujourd'hui insuffisante au regard des projets d'installation de sciage en Morvan et Bourgogne. Pour cela, il est recommandé:

- ✓ **d'inciter une sylviculture irrégulière en mélange d'essences**
- ✓ **l'étalement des récoltes permettant d'optimiser le gisement de résineux en :**
 - pérennisant l'approvisionnement des entreprises
 - produisant plus de bois de cœur
 - produisant plus de bois sans noeuds
- ✓ **le maintien d'une filière bois locale et durable forte de ses artisans (cf. n° 7)**

2-la préservation des sols forestiers du Morvan doit être une priorité absolue, sous peine d'affaiblir leur capacité de production

Le sol est le capital de production du propriétaire forestier. Or, en Morvan, ils ne sont pas assez riches pour permettre de mener une sylviculture intensive. La sylviculture doit être adaptée en fonction de la richesse du sol et celle-ci finement analysée avant tout projet de boisement ou reboisement (notion de station forestière remis en cause avec l'évolution du climat). Les sols les plus

pauvres sont exposés à une perte de leurs éléments minéraux, ce qui déséquilibre les cycles biogéochimiques. Une rotation de douglas inférieure à 60 ans appauvrit le sol en exportant plus d'éléments minéraux (en cas de rotation trop rapide) que ce qui est restitué au sol, entraînant une perte de production d'autant plus forte sur les sols à faibles potentialités. La compensation de ces pertes par des amendements du type de ceux réalisés en sylviculture landaise n'est pas une solution à recommander. Plus on raccourcit les rotations, plus les conséquences sont lourdes pour le sol (bilan équilibré = rotation équilibrée). En cas de déséquilibre du sol, le douglas va avoir un effet de nitrification avec production d'oxyde d'aluminium qui se retrouvera dans l'eau de circulation. Il est donc essentiel de respecter ce patrimoine pédologique (en adaptant la sylviculture) pour éviter le recours à des amendements extérieurs dont les impacts sur l'environnement (qualité des eaux, biodiversité) ne sont pas mesurables.

Par ailleurs, il y a peu de recherche et de connaissances sur le tassement des sols, alors que le douglas marque une sensibilité importante au tassement racinaire. Or, la mécanisation forestière tend vers du matériel de plus en plus lourd qui risque de fragiliser durablement la reconstruction des couches pédologiques utiles aux arbres.

Enfin, les éléments minéraux sont fixés principalement dans les aiguilles, l'écorce et le bois ne représentant qu'une petite proportion. L'épaisseur de terre nourricière se concentrant dans les 30 premiers centimètres du sol, **le dessouchage et la mise en andains sont des opérations à proscrire pour préserver un retour équilibré de la décomposition de la matière organique dans le sol.**

3-la qualité de la ressource en eau est fragile en têtes de bassins, d'autant plus quand le couvert forestier et le mode de sylviculture ne sont pas adaptés aux conditions acides du Morvan, liées au substrat granitique.

Les changements d'occupation du sol (feuillus, résineux) semblent avoir un double effet. D'une part ils diminuent la capacité des écosystèmes forestiers à tamponner les précipitations acides, conduisant potentiellement à une acidification des sols et des eaux et favorisant la mobilité des métaux dans les eaux d'écoulement. D'autre part, la substitution des forêts de feuillus en plantation de résineux divise par deux la concentration de matière organique dissoute dans l'eau et en modifie la composition moléculaire. Sans que les liens de cause à effet soient clairement établis, ces modifications de qualité des eaux sont corrélées à une perte de la biodiversité dans les ruisseaux têtes de bassins. Par mesure de précaution, il faut proscrire la plantation de résineux seuls à proximité des cours d'eau ou sur des bassins versants sensibles.

4-Les forêts publiques de l'Etat et des collectivités doivent être gérées de façon exemplaire et durable.

Il est logique d'attendre des pouvoirs publics qu'ils montrent l'exemple en faveur d'une sylviculture adaptée aux conditions du Morvan afin que leurs pratiques soient des références pour les propriétaires privés. Or, il s'avère que cette exemplarité n'est pas toujours de mise. L'exploitation forestière doit être adaptée aux conditions stationnelles en choisissant des techniques douces respectueuses des sols.

5- La recherche est un élément essentiel pour comprendre les mécanismes en jeu et promouvoir des méthodes culturelles adaptées aux milieux, méthodes conciliant production et respect des équilibres pédologiques, et environnementaux.

L'observation et les travaux de recherche conduits par l'INRA sur les sols forestiers et en particulier sur le site de Breuil, sans doute le site français le plus anciennement suivi, ont fait progresser de manière sensible la connaissance sur l'écologie forestière et l'essence résineuse qu'est le Douglas. Ces travaux doivent se poursuivre dans le cadre de programmes de recherche, pluridisciplinaires, soutenus financièrement et présentés aux sylviculteurs comme aides à la décision.

6- Les changements climatiques rapides posent des interrogations sur l'évolution des forêts morvandelles : il faut les intégrer dès maintenant dans tout choix de sylviculture.

La fragilité attendue des espèces actuellement plantées et cultivées dans le Morvan au regard de l'évolution du climat (périodes de sécheresse plus intenses et plus longues, hivers plus doux et plus arrosés, arrivée de nouveaux parasites ou de nouvelles maladies, accroissement de la variabilité du climat aux moyennes latitudes de l'hémisphère Nord) doit inciter à la prudence dans le choix des essences et doit surtout inciter à privilégier les mélange plutôt que la culture monospécifique, en résineux notamment. Ainsi, une

répartition douglas avec d'autres résineux est à privilégier comme le sapin pectiné, le mélèze, dans certaines stations. Il est nécessaire également d'être attentif aux recherches conduites actuellement sur la provenance et l'amélioration des essences forestière.

7- La filière bois doit être une réalité de l'économie morvandelle

La forêt morvandelle ne doit pas apparaître uniquement comme une ressource destinée à l'exportation (par l'intermédiaire de scieries). Cette production doit aussi être transformée sur place pour la charpente, la menuiserie, l'ébénisterie et contribuer à la valorisation et au développement de l'économie du territoire.

Une stricte réglementation doit, sur ce point, être introduite dans la charte forestière du Parc du Morvan.

8- La forêt doit également être considérée comme un capital culturel à préserver et valoriser.

En plus de sa valeur économique et environnementale, la forêt est un élément constitutif des paysages morvandiaux.

Des bouleversements trop rapides et non maîtrisés, tant de la densité que de la nature des boisements, risquent d'impacter lourdement l'ensemble de notre massif.

Ce patrimoine paysager, qui est un capital à la fois esthétique, culturel, symbolique et historique, participe fortement à la structuration de l'image du Morvan.

Il convient, en conséquence, de veiller à maintenir une cohérence paysagère du territoire tant pour sa valeur patrimoniale et identitaire que pour les enjeux touristiques qu'elle induit. Cette vigilance, impérative à proximité des grands sites historiques ou naturels, devrait aussi s'exercer sur les axes qui structurent et irriguent le territoire : chemins de randonnée, points de vue remarquables, routes touristiques...

Il ne s'agit pas de figer ni de sanctuariser mais de tendre vers des évolutions harmonieusement partagées.

Conclusion

Au terme de la journée du 9 juin 2011, les membres du conseil scientifique constatent que les exploitants et décideurs disposent de recherches scientifiques poussées, qui aident à prévoir les conséquences pour le milieu forestier, les arbres, les sols, les eaux..., en fonction de la cadence d'exploitation, à court ou long terme. Le Conseil Scientifique souhaite vivement que des connaissances évitent la répétition des erreurs du flottage, une surexploitation sans limite ni retenue, qui a réduit la forêt morvandelle à l'état d'un taillis dégradé et de « forêt inutile ». Dès la fin du XVII^{ème} siècle, Vauban regrettait la disparition de la futaie dans la « Description Géographique de l'Electiōn de Vézelay-1696 » et de citer :

« Il y a soixante à soixante-dix ans que la moitié ou les deux-tiers des bois étaient en futaie ; présentement, il n'y a plus que des bois de taillis, où les ordonnances sont fort mal observées. Les marchands qui achètent les coupes sur pied, abattent indifféremment les baliveaux anciens et modernes, et n'en laissent que de l'âge du taillis, et sans choix, parce qu'ils se soucient peu de ce que cela deviendra après que les ventes auront été vidées, et leurs marchés consommés ».

Liste des membres du Conseil Scientifique ayant apporté leur contribution :

Dr René-Pierre SIGNE	Président
Gérard MOTTET	Vice-président, géographie / Aménagement du territoire, rapporteur de la contribution
Janine BESSIS	Botaniste
Christian DORET	Aménagement du territoire / environnement / sociologie
André PARIS	Histoire
Alain DELAVEAU	Agriculture
Pierre LEGER	Patrimoine oral
Claude PEQUINOT	Histoire
Philippe AMIOTTE-SUCHET	Géologie / Sols / Eau
Claude GOURAULT	Géologie Minéralogie
Ludovic JOURNAUX	Ecologie / Base de données
Vincent GODREAU	Ecologie forestière
Claude LEMMEL	Muséologie / multimédia

Ont participé aux débats pour le GLACEM (groupement de liaison des associations culturelles, économiques du Morvan) :

Lucienne HAESE, Sylvain MATHIEU